

déville (infos)

octobre 2019 - n°254



LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr

La Ville s'engage :
Votre budget,
une préoccupation aussi
pour la commune

Associations
Un spectacle pour
les 15 ans des Miss

Cantines
De nouvelles
obligations

Accessibilité
Deux gymnases
en travaux

**Maisons
fleuries**
Les lauréats 2019

**Comment ça
marche ?**
Bien s'informer



Animation musicale assurée par les élèves de l'école de musique et des associations de la commune.



Saint Siméon 2019 : deux jours festifs aux couleurs du carnaval !



Pas de fête sans maquillage !



Inauguration des expositions des jardins ouvriers et de la section Joseph Delattre de l'ALD.



Cette année, il était possible de repartir avec sa caricature !



La balade à dos de poneys pour le plus grand plaisir des enfants.



La Saint Siméon, c'est aussi le Village des Associations : l'occasion de rencontrer les bénévoles qui contribuent par leurs actions au rayonnement et à l'animation de la commune.



Le mur d'escalade : une nouveauté qui a rencontré un vif succès !



La place de l'Hôtel de Ville a accueilli le traditionnel marché artisanal.



Parmi les nombreuses animations proposées, il ne fallait pas manquer la fête foraine.



L'aubade et le lâcher de pigeons sur le stade Blériot : un moment fort en émotions pour terminer la Saint Siméon en beauté !



Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr

SOMMAIRE

s'informer 4-5

Info du mois
Les parents d'élèves aux urnes
S'inscrire sur les listes électorales
Une rentrée au top !
De nouvelles obligations dans les restaurants scolaires
Parrainage civil
5 mois de travaux pour les gymnases Guynemer et Ladoumègue

comprendre 6-7

Votre budget : une préoccupation aussi pour la commune

découvrir 8

Les lauréats du concours des maisons fleuries

habiter 9

services municipaux
rencontrez vos élus
permanences et consultations
« comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous d'octobre
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE juillet-août 2019

BIENVENUE

Talia, Patricia, Caroline, Madeleine
BLONDEL

VŒUX DE BONHEUR

Angélique MANNARINO et David
BELLANGER / Anne-Cécile CLATOT
et Frédéric CENTRACCHIO / Eugénie
DESBUISSONS et Benoit LASNIER

CONDOLÉANCES

Claude VALLET / Jeannine BONTÉ
veuve QUÉDEVILLE / Marie-Thérèse
DEVAUX veuve LEMARCHAND /
Geneviève FONDARD / Alain RABITA /
Denise GRUEL veuve FEUGUERAY /
Paulette PESQUET veuve SIMON / Saïd
SENOUCI / Josette DUMONT veuve
ARSON / Béatrice D E S R A M A U L T
divorcée DÉMARAIS / Andrée HUARD
veuve DENIS / Nathalie DA COSTA
HENRIQUES épouse MENDES NSADISI /
Victor MENDY



LE MOT DU MAIRE

Face aux incivilités, la responsabilité de chacun est engagée !

La mort du Maire de Signes cet été, en faisant face aux dépôts sauvages, montre hélas, que face aux incivilités, l'action des élus reste impuissante voire dangereuse, si chacun ne se sent pas responsable « du vivre ensemble ».

Les dépôts sauvages sont insupportables et la police municipale sanctionnera à chaque fois qu'elle le pourra. Mais c'est une course sans fin, si chacun ne prend pas conscience que le respect de l'environnement collectif, c'est d'abord l'affaire de chacun.

Dépôts de déchets, de mégots, crottes de chiens, stationnement sur les trottoirs, tapages multiples, non maîtrise de chiens dangereux... La liste est longue où la police sanctionne s'il le faut ! Mais après ?

Je souhaite que chacun prenne conscience que la vie collective impose le respect de règles car ce sont ces règles qui nous protègent.

Chacun a son rôle à jouer !

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS

15 ans après, Miss un jour, Miss toujours !

Il y a 15 ans, le comité des fêtes renouait avec une tradition qui s'était perdue à la fin des années 80 : l'élection de Miss Déville. L'association vous invite à redécouvrir le visage des jeunes filles qui ont été sacrées reines de beauté et ont représenté la Ville.

Laura Prévost, l'actuelle Ambassadrice retrouve les anciennes Miss de la commune sur la scène du **centre culturel Voltaire** pour un spectacle gratuit et ouvert à tous.

Rendez-vous le dimanche 13 octobre à 14h30 (ouverture des portes à 14h) !

EN SAVOIR + Comités des fêtes : 06 06 83 15 52 ou comitedesfetes76250@gmail.com

VIE SCOLAIRE

Les parents d'élèves aux urnes

Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent le **vendredi 11 ou le samedi 12 octobre 2019** selon les établissements scolaires. Une élection importante puisque les parents élus jouent le rôle de relais et de médiateur entre les familles, les enseignants et la direction de l'établissement. Les représentants participent aux conseils d'école (école primaire) ou aux conseils d'administration (collège, lycée) : **ils portent la voix et les préoccupations de chaque parent et agissent au service de tous les enfants.**

Chaque parent est éligible et chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, (sauf retrait de l'autorité parentale).

Les informations sur ces élections sont transmises aux familles par le directeur des écoles et établissements scolaires.

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

S'inscrire sur les listes électorales pour voter

Les élections municipales ont lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Vous avez emménagé récemment à Déville ? Vous avez déménagé à l'intérieur de la commune ?

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales : les inscriptions sont enregistrées en Mairie **jusqu'au vendredi 7 février 2020, 16h30**, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Les ressortissants des pays de l'Union Européenne peuvent également participer à ces élections.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80
Pour savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



VIE SCOLAIRE

Une rentrée au top !

Le lundi 2 septembre, **865 élèves ont repris le chemin des écoles** publiques de la commune. Ils étaient 341 dans les écoles maternelles et 524 en cours élémentaire.

Pendant l'été, quelques **travaux d'entretien** et de remise en état ont été réalisés afin d'accueillir élèves et enseignants dans de bonnes conditions. Les **restaurants scolaires** ont assuré le service du repas du midi aux élèves dès le premier jour d'école, tout comme la **garderie périscolaire**. Pour bénéficier de ces services municipaux, il est important d'être inscrit auprès de la Mairie. Pour mémoire, les **horaires des écoles** sont :

- 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 : écoles élémentaires Blum, Charpak, Rousseau et école maternelle Perrault.

- 8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45 : écoles maternelles Andersen, Bitschner et Créta.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - 02 32 82 34 80 - www.deville-les-rouen.fr

De nouvelles obligations dans les restaurants scolaires

La loi EGalim (loi n° 2018-938) a été adoptée par le parlement le 2 octobre 2018 et promulguée le 1^{er} novembre 2018 « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ». Concrètement, cette loi impacte notamment les services de restauration. **A Déville, les obligations prévues par cette loi ont déjà été anticipées.**



Servir un repas végétarien une fois par semaine à compter du 30 octobre 2019

La restauration collective a déjà testé et servi des menus végétariens afin de proposer aux enfants des repas de même qualité nutritionnelle, à chaque service. Ce menu végétarien peut être composé de protéines animales ou végétales.

Fin du matériel jetable en matière plastique à compter du 1^{er} janvier 2020

Gobelets, assiettes jetables,

pailles, couverts, bâtonnets mélangeurs pour boisson... ne pourront être utilisés que s'ils sont constitués de matières biosourcées ou s'il est possible de les mettre au compostage domestique. A Déville, la restauration collective a anticipé ce point en favorisant l'utilisation de produits à base de féculé de pommes de terre ou de betterave ; de nombreux produits jetables en plastique ont déjà été remplacés par des produits en carton ou en bois.

50% de produits locaux ou sous signe d'origine et de qualité (dont 20% bio) devront être servis dans la restauration collective publique à compter du 1^{er} janvier 2022 Voilà plus de 10 ans que la restauration collective de la commune s'approvisionne pour l'achat de ses matières premières auprès de producteurs locaux, dont certains ont un sigle de qualité reconnu comme IGP, AOP, Label rouge et Bio.

ACCESSIBILITÉ

5 mois de travaux pour les gymnases Guynemer et Ladoumègue

Ce mois-ci, des travaux vont être lancés dans les gymnases Guynemer et Ladoumègue pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Il s'agit d'importants **travaux de mise en conformité PMR**, c'est-à-dire pour l'**accueil des Personnes à Mobilité Réduite**.

Ainsi, les tribunes, les sanitaires, les douches et vestiaires des 2 équipements sportifs vont être réaménagés pour être accessibles par tous. Pour le gymnase Guynemer, une mise en conformité des différents escaliers va être réalisée. Un monte personnes va également être mis en place dans le hall des spectateurs vers les tribunes situées à l'étage.



En plus de ces travaux d'accessibilité, des **travaux d'économie d'énergie** vont être menés : installation de centrales de traitement d'air dans les 2 gymnases, modification de menuiseries extérieures et isolation de murs au gymnase Guynemer, installation d'une chaudière à condensation au gymnase Ladoumègue. Enfin, des **travaux d'embellissement** avec rénovation de certains carrelages et peintures permettront aux différents utilisateurs de retrouver au printemps, des gymnases agréables à utiliser.

PARRAINAGE CIVIL



Robin Gautier

C'est entouré de ses parents Karen et Stéphane, que Robin a été parrainé civilement le 14 septembre 2019. Ludovic Gautier et Julie Larchevêque sont les heureux parrain et marraine du jeune garçon.

Votre budget : une préoccupation aussi pour la commune

S'engager pour améliorer le quotidien, c'est mettre en oeuvre de nombreuses actions : offrir un cadre de vie agréable, développer des services et des animations de qualité... Des actions qui ont un coût, mais pour lesquelles la Municipalité veille à ce qu'elles n'alourdissent pas le budget des habitants.



Proposer des services municipaux à tarifs raisonnables

Garderies, restaurants scolaires, locations de salles... ces services municipaux sont mis en place par la commune pour **faciliter le quotidien des habitants**. Pour que le coût de ces services, utilisés par les habitants, pèsent le moins possible sur les finances des usagers : la Ville les propose **à des tarifs peu élevés**. Un grand nombre de ces tarifs est d'ailleurs, **basé sur les revenus des foyers**. C'est le cas de la restauration collective et des garderies qui sont calculés selon le quotient familial qui prend en compte les revenus et la composition de la famille.

Et pour que le quotidien puisse être agrémenté de **temps de loisirs, sportifs**, la commune a souhaité depuis toujours, **proposer des services accessibles à tous**. Livres, documentaires ou dvd peuvent être empruntés **gratuitement** par les enfants dévillois à la médiathèque Anne Frank. Des cours municipaux de musique, de danse et de théâtre sont également proposés à des tarifs abordables à tous les habitants, enfants comme adultes, sans oublier, les cours de natation, de dessin ou d'informatique. **Pour que les habitants puissent se divertir**, la médiathèque organise de nombreuses expositions et ateliers gratuits tout au long de l'année. Les habitants peuvent aussi profiter des animations totalement gratuites du 14 juillet et de la Saint Siméon.

Enfin, la commune a souhaité **permettre aux plus jeunes comme aux aînés de se dépayser** en leur proposant des **voyages et des sorties à tarifs préférentiels**.

Ainsi, pour moins de 100€, les 6-16 ans peuvent partir chaque été, pour 5 jours en séjour en gîte. Quant aux aînés, plusieurs animations, sorties et voyages sont organisés tout au long de l'année. Celles-ci sont regroupées dans la brochure Choisir et Partir, disponible au moment du Banquet des Anciens, soit le 20 octobre pour cette année.

Des aides à la fiscalité

Les impôts sont essentiels pour assurer des services publics... mais ils peuvent vite peser dans le budget des habitants.

C'est pourquoi, depuis 1995, la Municipalité n'a pas augmenté les taux d'impositions communaux. Un engagement qui s'accompagne d'autres aides fiscales, parfois méconnues.

Ainsi, différents **abattements sur les impôts locaux** sont consentis sur la taxe d'habitation, pour l'habitation principale des foyers. Si l'un de ces abattements est obligatoire pour « charges de famille », d'autres abattements facultatifs sont laissés à l'appréciation des communes. Explications avec le focus ci-contre.



ABATTEMENTS SUR LES IMPÔTS LOCAUX : UN COUP DE POUCE PARFOIS MÉCONNU

La loi fixe un **abattement obligatoire minimum** de 10 % de la valeur locative moyenne des logements pour chacune des deux premières personnes à charge et de 15 % à partir de la 3^e personne à charge. Ces taux minimum peuvent être majorés, par délibération du Conseil Municipal, de 1 à 10 points. A Déville, les élus ont voté la majoration d'exonération maximale soit 20 % de la valeur locative pour chacune des deux premières personnes à charge (concerne 2 132 foyers en 2018) et 25 % à partir de la 3^e personne à charge (concerne 353 foyers en 2018).

Les élus ont également institué des **abattements facultatifs**. Il s'agit d'un abattement général à la base (au profit de l'ensemble des contribuables) de 15 % de la valeur locative moyenne communale (concerne 4 481 foyers). Un autre abattement facultatif est appliqué : il s'agit d'un abattement spécial à la base qui concerne 797 contribuables en 2018.

Au total l'estimation de perte de produit fiscal consécutive à ces abattements sur la taxe d'habitation, est de 482 045€.

Suite à la loi de modernisation de l'économie appliquée au 1^{er} janvier 2009, une nouvelle taxe locale a été créée sur la publicité extérieure (TLPE). Pour soulager la fiscalité de ses commerçants, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer la taxation des dispositifs dépendant des concessions municipales d'affichage, des dispositifs apposés sur des éléments de mobilier urbain, des enseignes jusqu'à 12m² et d'appliquer une réfaction de 50 % pour les enseignes comprises entre 12 et 20 m². Ainsi, en 2018 ont été assujettis à la TLPE : 9 afficheurs, 3 entreprises (sur 16) et 11 commerçants (sur 112) de la commune.

ACCOMPAGNEMENT ET AIDES DU C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (c.c.a.s.) propose un accompagnement aux familles et aux habitants afin de préserver leur autonomie et la cohésion de la cellule familiale (aides alimentaires, allocations exceptionnelles...). Ces aides, attribuées sous conditions de ressources, donnent lieu à l'établissement d'un dossier au c.c.a.s.

> **Aide aux familles nombreuses** pour l'eau, le gaz ou l'électricité.

> **Allocation séjours vacances** pour les enfants qui séjournent en colonie de vacances et ceux qui partent avec leurs parents dans les organismes agréés Caf.

> **Bourses scolaires** accordées aux familles dont les enfants sont scolarisés dans des établissements d'enseignement secondaire.

> **Téléassistance** dont la commune prend en charge les frais d'installation de 40€, l'abonnement mensuel restant à la charge du bénéficiaire.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - c.c.a.s. - 02 32 82 34 80

FACILITER LE PAIEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Faire attention au budget des habitants, c'est proposer des services de qualité à des tarifs raisonnables mais c'est aussi accepter des moyens de paiement « aidés » pour payer certains services municipaux. Un coup de pouce non négligeable puisque certains dispositifs peuvent être proposés aux salariés par leur employeur, comité d'entreprise... qui en financent une partie.

Ainsi, les **chèques emploi service universel (CESU)** sont acceptés pour payer les garderies périscolaires et la maison de la petite enfance.

Les **chèques vacances ANCV** peuvent être utilisés pour les Activités Bien-être Culturelles de Déville (ABCD), les sorties et voyages des aînés ou encore les accueils de loisirs. Ces derniers peuvent aussi être réglés avec les **bons temps libre CAF**.

Enfin le **Pass Jeunes du Département** permet de régler les activités de l'école municipale de musique et des ABCD.

EN RÉSUMÉ

Pour offrir un **cadre de vie agréable** et des **services de qualité**, sans pénaliser le budget de ses habitants, la Ville a mis en place des **tarifs adaptés** aux ressources des familles, accepte des moyens de paiement « aidés », **sans alourdir la fiscalité**. Un engagement essentiel qui passe par une **gestion rigoureuse de l'argent public**.



Les lauréats du concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2019

Cette année, 48 habitants ont participé au traditionnel concours des maisons, balcons et jardins fleuris. L'occasion pour la Ville de récompenser ces passionnés et jardiniers amateurs qui contribuent à l'embellissement de la commune par le fleurissement.

Catégorie 1 Maison avec jardin très visible de la rue 25 participants

1^{er} prix : Edith LAPERT

Martine FRETTEL
Marie-Charlotte RASSE
Josya VERARD et Pascal MAGOT
Renée GUENOT
Evelyne PROUET
Mireille CRONIER
Suzanne BOULNOIS
Catherine BÉNARD
Danielle THOUMYRE
Jean-Pierre BONNAIRE
Danielle HOMO
Jean MONTIER
Dominique ADAM
Liliane SERVO
Sophie PAVOT
Jacqueline GUERINOT
Mireille GUILBERT-MORLET
Anthony ACHENZA
Jean-François BOULANGER
Arnaud TOUGARD
René LEFEBVRE
Didier JOLLY
Jacques MASSET
Raymonde JOUC

Catégorie 2 Décor floral installé en bordure de la voie publique 6 participants

1^{er} prix : Carole ROQUIGNY

Muriel DANOT
Cyril NICOLLE
Josiane LEROY
Maurice GUIMONT
Monique LAMY

LE JURY

Le jury se compose de **9 membres**, élus ou bénévoles d'associations. Cette année, il s'agissait de :

Dominique GAMBIER, Xavier DUFOUR, Josiane DECAUX, Jacqueline PODEVIN, Jérôme VALLANT, Emilie COLIN, Aziz DEME, Nathalie DESNOYERS et Mirella DELOIGNON.

Le jury se déplace dans toute la ville pour évaluer les différents lauréats en fonction de quatre critères : la recherche de l'originalité dans la composition, l'harmonie dans les aménagements, la qualité et l'entretien des végétaux, la diversité et l'originalité dans le choix des végétaux. Chaque critère rapporte jusqu'à 25 points chacun et la note finale est calculée sur 100 afin d'établir le classement.



Catégorie 3 Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin 16 participants

1^{er} prix : Martine LEFORT

Franck LECOQ
Monique BARBARAY
Andrée ARNOUX
Janine FESSARD
Pierrette DROUARD
Yvette LEGENDRE
Micheline DOUDET
Madeleine HUE
Véronique SANNIER
Nicolas LASGI
Jean-Claude ANQUETIL
Jean-Louis CLAUSS
Jacqueline THORIN
Monique CARPENTIER
Philippe CAILLOUEL

Catégorie 4 Collectif, établissement public 1 participant

1^{er} prix : Résidence Autonomie
« Les Hortensias »

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
 BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
 ☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
 www.deville-les-rouen.fr
 www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
 accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du public du lundi au vendredi:
 8h30-12h, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

Police Municipale

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
 www.mediatheque-anne-frank.fr

Piscine municipale

291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier Maire • *reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

Mirella Deloignon Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle /

Jacques Maruitta Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs /

Edith Hourdin Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants • *reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi /*

Robert Legras Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs /

Annie Boutin Maire adjointe chargée de la petite enfance /

Jérôme Vallant Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité /

Annette Boutigny Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion /

Mohamed Jaha Maire adjoint chargé des affaires sportives • *reçoit sur rendez-vous le samedi /* **Xavier Dufour** Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, sur rendez-vous, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
 ☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).
Prochaine permanence : 26 octobre
 Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 14 octobre de 9h30 à 11h30
 ☎ 0 800 021 021

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**
 ☎ 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile) Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h
 ☎ 02 32 93 90 90

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h à 12h
 ☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
 Accueil sans rendez-vous les mercredis et jeudis de 9h à 12h.
 ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'inscription aux accueils de loisirs est obligatoire. Elle est impérativement enregistrée pour une semaine complète (seul le mercredi pouvant être retiré soit 4 jours minimum). Les inscriptions pour une session ouvrent le premier jour des vacances précédentes, les **15 premiers jours d'inscriptions étant réservés aux enfants de Déville.** Ainsi pour les vacances de fin d'année (du 23 décembre au 3 janvier), les inscriptions sont enregistrées du 21 octobre au 6 décembre pour les enfants dévillois et à compter du 4 novembre, pour les enfants des autres communes.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - 02 32 82 34 80 - www.deville-les-rouen.fr

Les rendez-vous d'octobre 2019

mardi 1^{er} > samedi 12

EXPOSITION

« Enviez-moi, 1933 »
médiathèque Anne Frank

mardi 1^{er}

DISTRIBUTION DES BONS D'ALIMENTATION

Amicale des Anciens Travailleurs

14h30-16h, salle des associations
« les Moulins »

mercredi 2

ÉCOUTE, VOIR

15h, médiathèque Anne Frank

vendredi 4

SOIRÉE JEUX

ALDéville des Jeux

20h-23h, salles des associations

samedi 5 et dimanche 6

FÊTE DU JEU

ALDéville des Jeux

10h-18h, salle des associations

samedi 5

ATELIER

« E. Halgand »

15h, médiathèque Anne Frank

mardi 8

INITIATION AU JEU DE TAROT avec l'Amicale des Anciens Travailleurs

14h-17h, foyer des anciens



mercredi 9

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Familles de France

9h-18h, salle des associations
« les Rivières »

jeudi 10

CONSEIL MUNICIPAL séance publique, ouverte à tous les habitants

20h30, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

vendredi 11

PRÉSENTATION de la rentrée littéraire

18h, médiathèque Anne Frank

LA COMMUNE FÊTE HALLOWEEN !



Cette année encore, la **piscine municipale** vous propose d'affronter le **parcours aquatique** installé dans le bassin pour fêter Halloween ! Rendez-vous **mercredi 30 octobre, de 14h30 à 16h45** : les plus gourmands apprécieront la **friandise offerte** à tous les participants !

Pour rappel, les horaires d'ouverture au public pendant les vacances scolaires sont du mardi au vendredi de 14h à 19h30, le samedi de 14h30 à 18h15 et le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les jours fériés et l'entrée à la piscine n'est plus autorisée 3/4 h avant la fermeture.

Mercredi 13 novembre, les **enfants de l'accueil de loisirs** vont déguster un **repas** sur le thème de la « **Citrouille** » aux grandes cantines. Après s'être régalés, les enfants vont se rendre à la **maison des arts et de la musique** pour assister à des ateliers de musique, de théâtre et de danse autour d'Halloween. En petits groupes et avec leurs accompagnateurs, les enfants vont découvrir les différents espaces de l'école où leur seront proposées les **représentations des différentes classes**.

dimanche 13

SPECTACLE « 15 ANS APRÈS, MISS UN JOUR, MISS TOUJOURS » (voir page 4)

14h30, centre culturel Voltaire
ouverture des portes à 14h



noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre août et octobre 2003 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80**
COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles, le **mercredi 23 octobre**. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, collectes

en porte à porte après inscription auprès de « **Ma Métropole** » 0 800 021 021
FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX vendredi 1^{er} et lundi 11 novembre en raison du jour férié
APPARTEMENTS VACANTS à la Résidence Autonomie Les Hortensias pour les personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans. Offrant un cadre de vie sécurisant, la résidence autonomie est une formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite. Pour les

**lundi 14 >
vendredi 18**

ÉLECTIONS CMJ
Conseil Municipal
des Jeunes

**écoles
élémentaires**

vendredi 18

**YOGA CONTE EN
PYJAMA**

**18h, médiathèque
Anne Frank**

SPECTACLE
**« LES MONDES
FANTASTIQUES »**
de l'école municipale
de musique, de danse
et de théâtre

**20h, maison des
arts et de la musique**

samedi 19

MARMOTHÈQUE

**10h15 et 11h,
médiathèque Anne
Frank**

dimanche 20

SPECTACLE
**« CULOTTE ET
CROTTE DE NEZ »**

**11h, centre culturel
Voltaire**

**lundi 21 > samedi 2
novembre**

**RÉTROSPECTIVE
PHOTOS** des activités
d'été des accueils de
loisirs et gîtes

Hôtel de Ville

mardi 22

SPECTACLE
**« RADIO CITIUS
ALTIUS FORTIUS »**

**19h, centre
culturel Voltaire**

mercredi 23

SIESTE MUSICALE

**15h, médiathèque
Anne Frank**

du mardi 15 au dimanche 20

SEMAINE BLEUE DES AÎNÉS

Du mardi 15 au dimanche 20 octobre, la commune met les aînés à l'honneur lors de la semaine bleue.

Mardi 15 Après-midi jeux, suivi d'un goûter à partir de 14h au centre d'hébergement gérontologique « la Filandière »

Mercredi 16 Loto, suivi d'un goûter de 14h à 16h30 au centre culturel Voltaire

Judi 17 Spectacle « Cabaret surprise », suivi d'un goûter de 15h à 17h au centre culturel Voltaire

Vendredi 18 Thé dansant avec orchestre, suivi d'un goûter à partir de 15h au centre culturel Voltaire

Dimanche 20 Banquet des Anciens sur le thème « Espagne » à 12h au gymnase Anquetil



Un courrier a été envoyé à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, avec un coupon réponse à remplir et à déposer à l'accueil de la Mairie, pour participer aux différentes animations de la semaine.

Pour le Banquet des Anciens, l'inscription, obligatoire, est enregistrée au c.c.a.s, **jusqu'au vendredi 11 octobre** : le lundi de 14h à 16h30, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Le jour du Banquet, un car est mis à disposition des personnes âgées :

10h45 gymnase Anquetil / **10h50** Demi-Lune / **11h** La Chapelle-rue de Fontenelle / **11h10** La Passerelle-rue René Coty / **11h15** rue Lyautey (devant le garagiste) / **11h20** impasse du Bosquet / **11h25** avenue Fauquet (Résidence le Parc) / **11h35** Les Hortensias / **11h40** Piscine / **11h45** Petit Saint Pierre - route de Dieppe / **11h50** Terrasses Flaubert - route de Dieppe /

11h55 Les Peupliers

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - c.c.a.s.
02 32 82 34 80

personnes intéressées, il est possible de visiter un logement. **Hôtel de Ville - c.c.a.s. - 02 32 82 34 80 ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'AUTOMNE** (du 21 au 31 octobre) en fonction des places disponibles, **inscription jusqu'au vendredi 4 octobre** auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville 02 32 82 34 80. Formulaire d'inscription sur www.deville-les-rouen.fr **SORTIE DU PREMIER ALBUM DE CHOUETTE MAMA** l'artiste devillois « Chouette MAMA »

a sorti son premier album de musiques électroniques intitulé « ROOMY » www.chouettemama.com **ENQUETES DE L'INSEE** sur la commune. Tout au long du mois d'octobre, vous pouvez être interrogé sur le thème loyers et charges, emploi, budget de la famille, conjoncture, histoires de vie et patrimoine. Une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est également réalisée tout au long de cette année.



DÉVILLE
lès ROUEN

Semaine nationale des retraités et personnes âgées
Semaine
Du 15 au 20 octobre 2019
bleue

Mardi 15
à partir de 14h

Après-midi jeux suivi d'un goûter
centre d'hébergement gèrontologique La Filandière

Mercredi 16
de 14h à 16h30

Loto, suivi d'un goûter
centre culturel Voltaire

Jeudi 17
à partir de 15h

Spectacle « Cabaret surprise » suivi d'un goûter
centre culturel Voltaire

Vendredi 18
à partir de 15h

Thé dansant avec orchestre suivi d'un goûter
centre culturel Voltaire

Dimanche 20
à 12h

Banquet des Anciens sur le thème « Espagne »
gymnase Anquetil

Sur inscriptions
Renseignements
Hôtel de Ville **02 32 82 34 80**



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official